

Lausanne, le 30 juin 2015

Communiqué de presse

Charte des consommateurs 2015-2019

Pour une politique ambitieuse en faveur des consommateurs

L'Alliance des organisations de consommateurs (FRC – Fédération romande des consommateurs, SKS - Stiftung für Konsumentenschutz et ACSI - associazione consumatrici et consumatori della Svizzera italiana) présente sa nouvelle Charte des consommateurs pour les élections fédérales 2015.

Forte du succès engrangé par la première Charte des consommateurs lancée lors des élections fédérales de 2011, la FRC, avec ses partenaires, réitère l'exercice : cette nouvelle Charte constitue le « programme de législature 2015-2019 ». Répertoire des préoccupations des consommateurs qui arrivent quotidiennement dans nos permanences, elle est un instantané de leurs revendications en matière de consommation. Pour que le marché fonctionne correctement, il faut que les consommateurs suisses aient confiance dans le système en bénéficiant de produits sûrs et d'informations transparentes, comparables et claires.

Cette Charte est articulée autour de neuf thèmes phares pour les consommateurs : contrats de consommation, monde numérique & télécommunications, services financiers, santé, alimentation et objets usuels (ou biens de consommation), durabilité & énergie, action de groupe, îlot de cherté, mobilité.

Nous voulons par exemple :

- une liste des clauses abusives (et donc interdites) en matière de contrats de consommation ;
- plus de transparence et une comparaison facilitée des frais bancaires ;
- un étiquetage nutritionnel compréhensible (ex. : « feux de signalisation ») et un niveau élevé de sécurité garanti s'agissant des denrées alimentaires ;
- un droit des passagers renforcé, avec des indemnisations en cas de retard ;
- une meilleure réglementation du commerce électronique.

Le but est que les candidats et leurs partis reprennent nos revendications dans leurs programmes, dans leurs campagnes ou dans les débats. Par cette Charte, nous voulons maintenir la consommation tout en haut de l'agenda politique et en faire un thème électoral majeur, en rappelant que nous sommes toutes et tous des consommateurs et des citoyens.

Plus d'informations sur frc.ch/charte-2015

Informations complémentaires:

Mathieu Fleury, Secrétaire général, info@frc.ch, 021 331 00 90

Florence Bettschart, Responsable Politique & Droit, info@frc.ch, 021 331 00 90

Active depuis 1959 dans la défense des consommateurs, la Fédération romande des consommateurs (FRC) est une association sans but lucratif, libre de toute influence. La FRC n'est pas un service de l'Etat, mais une organisation privée, reconnue d'utilité publique, qui vit essentiellement des cotisations et des dons de ses adhérents.
